



L'implication des acteurs libéraux : un enjeu pour la réadaptation ambulatoire

Dr L.Wiart

Syfmer

Bordeaux



Problématique importante et d'actualité : la réadaptation ambulatoire

- Définition : réadaptation= rééducation + réinsertion
- Quels sont les relais en libéral au décours d'un séjour en SSR? A qui confier le patient?
- Quelle est la coordination des acteurs libéraux? Qui va l'effectuer?



Constat du côté libéral

- Nombreux acteurs libéraux : MG, MS (dont MPR), kiné, ortho, ergo, psycho...
- Mais :
 - Disparités géographiques
 - Compétences et équipements inégaux
 - Actes peu valorisés ou pas remboursés
 - Peu d'évaluation et de coordination



Constat du côté du SSR

- Manques de contacts préalables à la sortie avec le MG ou le MS
- Courrier médicaux de sortie parfois tardifs
- Prescriptions de rééducation parfois incomplètes
- Méconnaissance des acteurs libéraux compétents
- Manque de temps pour la coordination après la sortie du MCO ou du SSR



Résultat :

- Rééducation et réinsertion libérale souvent inadaptées ou insuffisantes
- Perte des acquis obtenus en service de SSR
- Discontinuité des soins
- Découragement, colère, incompréhension
- Complications et ré-hospitalisation



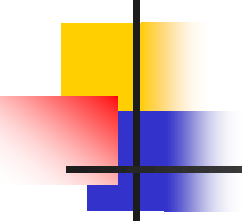
Propositions innovantes

1. Sensibiliser les patients et les familles
2. Améliorer la fonction de coordination du médecin libéral
3. Coordonner le secteur libéral par les équipes mobiles ou les centres de SSR



1. Sensibiliser les patients et les familles

- Information sur la nécessité de poursuivre une rééducation de qualité en libéral
- Education thérapeutique, programme d'auto-rééducation (ex travaux Pr Graciès) ...
- Donner des adresses ou des contacts de référents pour la réadaptation

- 
-
- Sensibilisation des MG à la réadaptation : contacts directs, courriers détaillés, formations professionnelle, centre ressource (ex associations professionnelles : Ampra).
 - Encourager les cabinets multi-disciplinaires autour du MG (cabinets, maisons de santé) ou du MS (ex : MPR locomoteur à Rennes, MPR neurologie à Bordeaux...).



3. La coordination du libéral par les équipes mobiles ou les centres de SSR

- Equipes mobiles :
 - Equipes adossées à un établissement de SSR coordonnées par un MPR : AVC/CHU, EMAH/UGECAM...
 - Réseaux ARS Ville-hôpital : Aquisep, Réseau Sud Gironde...

- Centres de SSR
 - Consultations MPR
 - HDJ MPR



Les moyens

- Rémunérer justement la consultation d'évaluation et de coordination (C2, C3)
- Définir des programmes de soins de réadaptation (recommandations Sofmer)
 - Locomoteur, neurologie
- Mettre en place un cercle de qualité
 - Formation
 - Equipement
 - Echanges d'informations



Propositions innovantes pour la réadaptation en ambulatoire

- Education thérapeutique
- Renforcement la collaboration SSR-libéral et MPR-MG-Paramédicaux
- Attribution de moyens au secteur libéral